

Discours de clôture de l'assemblée générale de la Confédération paysanne le 5 mai 2010 à Montreuil

Nous avons choisi de centrer notre assemblée générale sur la défense du revenu des paysans

Pour traiter ce thème, je vais d'abord faire le point avec vous sur la situation actuelle, dans un deuxième temps je rappellerai quelles sont nos revendications immédiates avant d'aborder notre stratégie plus globale et à moyen terme

Enfin, nous analyserons ensemble les outils et les modes d'organisation qui peuvent nous aider à atteindre nos objectifs

La situation actuelle des paysans nous la connaissons : les paysans sont dans une situation catastrophique

Cette catastrophe est le produit de la dérégulation

Cette crise structurelle menace aujourd'hui tous les pans de l'agriculture et n'a pas de précédent récent. Cette situation n'est pas un accident. Elle est le produit de la mise en concurrence des agricultures mondiales. Dans cette course folle, personne ne peut aujourd'hui prétendre être à l'abri.

Ce constat est de plus en plus partagé. Cela donne plus de force à nos arguments en faveur de l'agriculture paysanne. La concentration et l'intensification fragilisent plus qu'elles ne sécurisent, cette situation de concurrence renforce l'agressivité de ceux qui veulent grossir encore une fois, pensant être préservés pour la prochaine crise.

La crise alimentaire de 2007-2008 a montré la fragilité de nos agricultures. Elle a mis en évidence l'impact croissant des politiques et de l'économie mondialisée sur l'ensemble des produits agricoles. La spéculation financière et la dérégulation internationale de cette folie humaine font plus de ravages que les aléas naturels. 2009 est une année de récoltes satisfaisantes pour quasi toutes les productions et c'est une année catastrophique d'un point de vue économique. Quel paradoxe !

Les désordres sociaux, climatiques, énergétiques, résultent de cette volonté des multinationales de dominer le monde. De leur avidité centrée sur leurs seuls intérêts particuliers. De leurs tentatives pour liquider le bien commun.

Cette soif de profit de ces multinationales, est encouragée par les politiques à leurs ordres. Elle peut faire encore plus de dégâts, hélas ! Il nous appartient de nous dresser encore plus fortement contre cette logique de destruction. Cette logique d'appropriation par une petite minorité avide. Le monde vivant qui fait de toutes les ressources notre bien commun.

Pendant ce temps, certains sont trop occupés à défendre les filières pour se consacrer à la défense des paysans.

Trop en vivent, trop de professionnels de la profession ont oublié pour qui ils devaient travailler, Trop de profiteurs, à la transformation et à la distribution en particulier, méprisent ceux qui travaillent et qui produisent, Ces profiteurs entraînent toute la société dans des stratégies de développement sans limite. Cette course nous broiera tous si nous ne faisons rien.

Dans ce contexte, courageusement le ministre de l'agriculture a choisi de ne pas venir à notre Assemblée générale. Il a choisi de continuer la cogestion avec ses alliés comme auparavant, cela alors que par ailleurs, il affiche une volonté d'ouverture, de dialogue. Alors, hypocrisie ?
Quel aveu de faiblesse que de ne pas rencontrer le seul syndicat qui s'oppose à sa politique.

Pourtant, le cadre national régit toujours nombre d'actes et de décisions de la vie quotidienne ou professionnelle, et ce, que ce soit dans le domaine social, foncier, fiscal, juridique, les marges de manœuvre existent au niveau national, de même que dans la mise en application de la PAC

Cette politique agricole commune se décide à 27 états. Facteur de lenteurs, facteur de tensions plus fortes, facteur d'incompréhensions plus grandes, l'hétérogénéité de l'agriculture européenne rend

compliquée une politique unique qui s'applique de Vilnius à Lisbonne et de Stockholm à Athènes. Les politiques ont fait ce choix hasardeux, souvent sans ou contre l'avis des peuples, mais ce cadre existe aujourd'hui.

Face à cette situation quelles sont les revendications immédiates de la Confédération paysanne ?

En effet, nous ne pourrions pas être entendus sur notre projet à moyen terme si nous n'avons pas de revendications immédiates

Certaines de ces revendications sont directement liées à la Loi de Modernisation de l'Agriculture : La contractualisation, les interprofessions, les questions de statut, les questions foncières. D'autres devraient y être, comme les questions sociales et fiscales. D'autres, enfin encore sont en dehors : la bataille contre les OGM, la défense des éleveurs victimes de la répression

Rappelons brièvement nos analyses et nos exigences

Le 18 mai, la LMA va être examinée au Sénat. LMA où Loi de Manipulation de l'Agriculture.

Cette loi prévoit entre autres l'introduction d'un statut « d'agriculteur entrepreneur ». Un outil qui permettrait de trier les paysans. D'un côté, ceux qui seraient « dignes » de recevoir des aides publiques. De l'autre, ceux qui ne seraient pas dignes car « trop petits », « pas assez professionnels ».

La confédération exige le retrait de cet article

La contractualisation est un autre sujet de désaccord

Nous avons dénoncé très tôt cette escroquerie qui présente les nouveaux contrats comme un substitut à une politique agricole. Ces outils serviront plus à asservir les paysans et à les choisir qu'à leur garantir un débouché et un prix.

La confédération paysanne affirme qu'au mieux, c'est une mesure gadget. Au pire, cela permettra aux industries agroalimentaires de choisir les paysans qui livreront.

L'une des autres mesures phares de cette loi est de donner plus de poids aux interprofessions. Pour nous, avant quoi que ce soit, nous devons avoir le droit de pouvoir représenter les paysans dans ces interprofessions. **C'est une question de démocratie.**

Par ailleurs, la question du statut est primordiale. Il faut déjà obtenir que le registre de l'agriculture adopté depuis 1999 soit mis en œuvre.

Un statut unique dès lors qu'il y a reconnaissance de l'exercice de l'activité agricole est une revendication majeure de la Confédération paysanne. Pour assurer à tous l'égalité de droits sociaux fiscaux, et professionnels, y compris le droit de vote aux élections professionnelles.

La Confédération paysanne réclame l'extension des droits des cotisants solidaires. Ils sont reconnus aujourd'hui dans leurs droits à une protection pour accidents du travail et à une formation continue doivent être reconnus. Ils doivent être reconnus dans tous leurs droits.

L'accès au foncier est une autre revendication de la Confédération

Le volet foncier de la Loi en préparation est principalement axée sur l'artificialisation des terres et une ridicule taxation des plus values lors du changement d'usage des sols.

Mais rien n'est prévu pour faciliter l'accès au foncier des plus petits demandeurs, Rien pour empêcher ceux qui ont déjà beaucoup d'en avoir encore plus...

Les Ogm restent en ligne de mire

La Commission de Bruxelles a montré son acharnement à imposer les OGM en Europe. Situation paradoxale alors que l'Europe est la seule zone au monde où les surfaces en OGM reculent où ce phénomène existe.

La confédération Paysanne doit continuer son combat afin d'obtenir « une Europe sans OGM ».

Continuer la lutte contre Barosso, qui essaie d'imposer au forceps les nouvelles pommes de terre pour le plus grand profit des industriels,

Enfin les questions sociales font partie des revendications immédiates de la Conf'

L'un des stratagèmes utilisés aujourd'hui est de montrer du doigt le « coût du travail » comme une des causes des difficultés des paysans. Pourtant, il est inimaginable de se fixer comme objectif de s'aligner sur le moins disant social. Est-ce cela la compétitivité dont on nous rebat les oreilles ?

La protection des paysans comme celle des salariés, est une politique indispensable pour assurer un avenir.

C'est même l'un des grands enjeux d'une véritable politique européenne.

Une grande partie des paysans vit déjà très mal. Pour tous ceux-là, le problème n'est pas le « coût du travail », leur problème, c'est le montant de leur revenu !

Parmi ces éléments du revenu, il y a les retraites. Nous sommes en pleine discussion sur cette réforme. Une fois de plus la volonté du gouvernement de passer en force. Le but n'est que de liquider encore des droits durement acquis. Cette liquidation est d'autant plus douloureuse pour ceux qui ont déjà des droits au rabais.

La Confédération paysanne exige qu'à l'inverse du mouvement voulu, les retraites des paysans soient revalorisées.

Enfin, il ne saurait être question de justice sociale sans justice fiscale. Aujourd'hui, cet outil est exclusivement au service des plus riches, des plus informés, des plus influents. La Confédération paysanne se bat pour des revenus, donc pour une fiscalité plus juste.

Là aussi, la seule solution est de changer radicalement de cap !

Nous ne pouvons pas terminer cette présentation

Sans évoquer la bataille indispensable pour défendre tous les éleveurs. Ceux-ci, en plus d'une situation économique catastrophique, sont obligés d'affronter la répression exercée envers ceux qui refusent la façon dont le gouvernement a imposé sa gestion de la **FCO**.

L'injustice s'ajoute à la difficulté, la répression s'ajoute aux problèmes sanitaires.

Nous exigeons une suspension immédiate des poursuites.

Nous exigeons la levée des sanctions déjà prononcées.

Nous venons de rappeler les principales revendications immédiates de la Confédération Paysanne : le statut des paysans, l'accès au foncier, nos exigences vis-à-vis de la LMA, les aspects sociaux et fiscaux.

Ces revendications s'inscrivent dans une stratégie plus globale au service du revenu des paysans.

La stratégie de la CP doit être d'occuper davantage le terrain, de montrer que nous sommes un syndicat de projet et que nos projets sont pertinents. Nous devons intensifier notre présence au près des paysans, leur montrer que notre contestation leur est indispensable.

Nous devons prouver que nos objectifs sont de défendre la grande masse des paysans, et évidemment en remettant en cause les acquis éhontés de certains.

La CP

Un outil qui vit :

Notre syndicat a vingt trois ans. Nous avons toiletté les statuts pour rendre plus efficace notre fonctionnement.

Les paysans qui rejoignent la Conf' ne font pas tous la même agriculture que ceux qui ont fondé la CP.

Les jeunes sont en attente d'autre chose, d'autres façons de militer, de s'engager, de vivre un projet collectif. Cela se traduit par une plus grande diversité d'intérêts, de projets, Cette diversité n'est pas toujours facile à fédérer, mais cette diversité est riche d'inventivité.

Nous ne pouvons exister que par une assise la plus large possible.

Nos idées sont partagées par beaucoup, mais il reste à transformer ce partage en adhésion

La force du nombre est un élément déterminant pour nos succès futurs.

La représentation que nous exerçons n'a de sens qu'en lien avec une base paysanne.

Un syndicat en prise avec la société

Notre représentativité est reconnue. Notre place est identifiée.

Cette place est spécifique. Nous nous tenons sur nos deux piliers :

Une base professionnelle bien identifiée, Une base dans la société qui amplifie notre discours et notre force au sein de ce que l'on appelle la « société civile ».

C'est notre spécificité, c'est un de nos atouts majeurs aujourd'hui.

C'est bien cela qui fait que notre histoire n'est pas une démarche corporatiste, que notre projet concerne aussi bien les travailleurs des villes et des campagnes, des sans pouvoirs et des sans droits. Les exemples récents lors de l'expulsion de Bagnolet le rappellent.

Il n'y a pas d'avenir sans défense professionnelle.

Mais aussi, il n'y a pas d'avenir dans un repli professionnel

Cet avenir s'inscrit dans une perspective professionnelle

Les élections Chambres auront lieu dans un peu plus deux ans. Notre projet doit donc sans relâche être expliqué, argumenté, enrichi par la confrontation sur le terrain.

Cet avenir s'inscrit dans une perspective politique. **Cette échéance correspond avec la mise en place de la nouvelle PAC.** C'est d'ores et déjà ce calendrier que nous devons avoir à l'esprit.

Alors quelle Pac ?

Chaque population doit avoir la possibilité de définir comment il choisit de produire et consommer.

C'est la seule possibilité pour que les paysans puissent sortir du cadre du commerce international.

Ce droit, c'est **le droit à la souveraineté Alimentaire.** C'est ce que nous défendons avec tous les paysans du monde avec Via Campesina

Il doit être reconnu comme droit fondamental dans les accords internationaux.

Cette souveraineté doit être la base de la future Pac

La nouvelle Pac, doit s'appuyer sur trois principes :

Produire pour alimenter d'abord, préserver, employer

Une fois ces trois objectifs adoptés, la mise en œuvre de ces objectifs se traduit par une maîtrise, une répartition et une redistribution du foncier, des droits à produire et de la production.

Cette mise en œuvre doit se traduire par l'utilisation d'un outil indispensable : le quantum par actif.

Il n'y a pas d'avenir pour les paysans sans une protection communautaire, sans volonté de maintenir des paysans.

En conclusion, nous savons que **des victoires sont possibles !.**

La lassitude peut parfois laisser la place au découragement. Les obstacles sont nombreux, la force de nos adversaires semble sans limite.

Pourtant les récentes années nous ont prouvé que nous pouvions infléchir les cours des choses.

Qui aurait affirmé dans cette salle il y a 5 ans que nous aurions un moratoire sur les Ogm ?

Qui aurait dit que nous serions en mesure d'obtenir un début, modeste certes, mais lourd de symboles, de rééquilibrage des aides en faveur des éleveurs qui produisent à l'herbe,

Qui aurait dit que ce rééquilibrage pourrait se traduire par des aides plus fortes pour les premiers hectares ?

Alors comme nous avons pu obtenir ce qui paraissait impossible, nous devons pouvoir imposer demain ce qui est indispensable.

Cette loi de Manipulation de l'Agriculture ne doit pas être votée en l'état, Cette nouvelle Politique agricole Commune doit vraiment changer cap.

Nos revendications immédiates rappelées plus haut doivent être satisfaites pour redonner l'espoir aux paysans.

Nous n'avons pas le choix de nous battre pour cela.

C'est un devoir pour qu'à la résignation succède enfin l'amélioration des conditions de vie de chacun,

C'est un devoir pour tous les travailleurs, des villes et des campagnes, des salariés et des paysans...

Nous en avons le devoir pour nous bien sûr, mais aussi pour les générations futures.

Philippe Collin, Porte Parole 05 mai 2010